

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON. D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon (3^e)

ABONNEMENT ANNUEL :	France et Union	9 N.F.	— C.C.P. Lyon 101-98
	Etranger	10 N.F.	
	Scolaires	4,50 N.F.	

**UNE NOUVELLE RACE DE LITHOPHANE LEAUTIERI B.
D'ESPAGNE (LEP. NOCTUIDAE)**

Contributions à l'Étude des « Noctuidae-Trifinae », 118¹.

par Charles BOURSIN (Paris).

Monsieur le Prof. von BUDDENBROCK et sa femme ont obtenu de chenilles de *Lith. leautieri* Boisd., élevées par eux-mêmes aux environs de Grenade (Espagne) en mai 1957 sur le cyprès (éclosions en octobre et novembre), une série d'exemplaires qui me furent confiés pour étude et qui se différencient suffisamment des autres races connues de l'espèce pour mériter un nom particulier :

Lithophane leautieri Boisd. **andalusica** n. ssp.

Est caractérisée par sa très grande taille, presque aussi grande que celle de la ssp. *nicaeensis* Brsn., la plus grande connue. La moyenne des exemplaires dépasse en effet 40 mm et plusieurs atteignent 45 mm (taille moyenne de la forme typique : 39-40 mm²). Les dessins sont très nets et fortement marqués en noir, la majorité des exemplaires étant, en outre, relativement foncée dans l'ensemble. La réniforme est colorée, la plupart du temps, d'une teinte brun-jaunâtre très nette. Les exemplaires obtenus présentent une certaine variation dans la taille et dans l'accentuation des dessins, certains se rapprochant de la f. *monochroma* Brsn., qui peut apparaître dans toutes les races, l'espèce étant très plastique. Par sa teinte foncée, cette nouvelle race se rapproche de la ssp. *hesperica* Brsn., du Sud-Ouest de la France et forme ainsi une sorte d'intermédiaire entre la ssp. *nicaeensis* Brsn. et cette dernière. En outre, par l'ensemble de ses caractères, elle semble représenter une transition vers les exemplaires d'Afrique du Nord : ssp. *ochreimacula* Roths.

Envergure : de 40 à 45 mm.

Holotype : 1 ♂, Grenade (Andalousie/Espagne), e. l. chenille 16 mai 1957, écl. 3 novembre (Coll. Prof. v. Buddenbrock).

Paratypes : une quinzaine d'exemplaires des deux sexes, même localité, même date de capture, éclosions en octobre-novembre. (Coll. v. Buddenbrock et Boursin).

Cette nouvelle race sera figurée dans un travail ultérieur.

1. Voir 117 in « Zeitschr. d. Wien. ent. Ges. », 1962.

2. Voir Boursin in « Bull. Soc. Linn. Lyon », 1957, p. 19, et 1957, pp. 61-62.

**CUCULLIA PRENANTHIS BSD.
ESPECE NOUVELLE POUR LA FRANCE (LEP. NOCTUIDAE).**

Contributions à l'Étude des « Noctuidae-Trifinae », 119¹.

par Charles BOURSIN (Paris).

Un exemplaire ♂, très caractéristique, de cette espèce, a été capturé par le Dr ROQUES, de Nice, aux environs de Berthemont-les-Bains, vallée de la Vesubie (A.-M.), le 27 juin 1959, à la lumière, exactement au plateau de Berthemont, en bordure de la falaise nord, qui surplombe d'une vingtaine de mètres le petit torrent de la Cougne (alt. env. 900 m).

1. Voir 118 dans le présent Bulletin, 1962, p. 251.

La zone est humide et froide. Je l'ai découvert non nommé dans sa collection.

Cuc. prenanthis a été décrite par BOISDUVAL en 1840 (Gen. et Index Meth., p. 154) et sa patrie d'origine indiquée comme suit : « Alp. Delph. ». DUPONCHEL (Cat. Méth., etc., 1844, p. 167) indique également pour cette espèce : « Alpes du Dauphiné », manifestement une répétition de la mention de BOISDUVAL. CULOT (II, p. 108, pl. 59, fig. 18 ♀) figure le TYPE de BOISDUVAL (in Coll. OBERTHÜR), mais sans indication d'origine. Il indique seulement dans son texte, d'une manière générale : « Suisse, France centrale, etc. ».

Un contrôle de la coll. OBERTHÜR, effectué aimablement sur ma demande par M. W.H.T. TAMS, du British Museum, a confirmé que les deux exemplaires TYPES de BOISDUVAL (un ♂ et une ♀) ne portent aucune étiquette de provenance et que ni dans cette collection, ni dans la collection Sand ne se trouvent d'exemplaires d'origine française.

Une vérification semblable avait déjà été effectuée il y a environ 40 ans, à l'époque de la rédaction du Catalogue de la Faune de France, de LHOMME. Son résultat étant resté négatif et l'espèce n'ayant jamais été signalée authentiquement de France, les indications de BOISDUVAL et de DUPONCHEL ont été considérées comme douteuses (le fait s'étant déjà produit pour d'autres espèces citées de France par ces auteurs) et l'espèce exclue de la Faune de France dans l'ouvrage en question. Il y a lieu d'ajouter qu'elle n'a jamais été, depuis, signalée du Dauphiné, et que le Général TOUCHON, qui a chassé de nombreuses années aux environs de Grenoble, où il habitait et a publié dans le présent Bulletin deux listes de Noctuelles de sa région, ne l'a jamais rencontrée.

Cucullia prenanthis B. doit prendre place dans la Faune de France à côté de *Cuc. verbasci* L.

C'est un élément méditerranéo-asiatique, dont la répartition s'étend de la Russie méridionale à l'Allemagne occidentale et à la Suisse en passant par le Caucase, l'Arménie, l'Asie mineure (Bithynie, Anatolie), le Liban (Beyrouth), les Balkans (Roumanie, Roumélie, Bukovine, Bulgarie, Stanople (plaine de Dustjé), (1 exempl. Muséum de Vienne), Istrie), la Hongrie, la Pologne, l'Autriche et l'Italie (Trentin). En Allemagne, comme me l'a indiqué le Dr WARNECKE, elle n'est connue que localement et seulement dans les parties orientale, méridionale et occidentale (Saxe, Thuringe, Bavière, Württemberg, Bade, Palatinat), mais très probablement non observée en bien des points, en raison du fait que l'espèce vient peu à la lumière. Elle a été surtout capturée sous forme de chenille, qui est très commune où elle se trouve.

En Suisse, elle paraît assez répandue dans le Jura neuchâtelois. VORBRODT (Die Schmetterlinge der Schweiz, Tome I, 1911, p. 398) la signale de Savagnier, Tramelan, Bienne, St-Blaise, et aussi de Schaffhouse et d'Igis. Il est infiniment probable qu'elle se trouve chez nous dans les régions frontalières du Doubs et du Jura, et aussi en Savoie, régions qui n'ont pratiquement pas été explorées et où les lépidoptéristes font défaut. Des recherches à cet égard donneraient certainement des résultats intéressants.

L'espèce vit principalement sur *Scrophularia vernalis* et *nodosa*, mais certainement aussi sur *Scroph. aquatica*. VORBRODT (loc. cit.) indique que la chenille se trouve pendant le jour au revers des feuilles de la base de

la plante. Elle reste environ deux ans en chrysalide et se trouve jusque vers 1 100 m d'altitude. Elle est verte et ne présente pas les dessins classiques en « X » des espèces de ce groupe.

Extérieurement, *Cuc. prenanthis* Bsd. est à peu près de la taille de *Cuc. scrophulariae* Schiff., qui vit sur les mêmes plantes, mais elle est plus trapue et ses ailes sont relativement plus larges. Elle est caractérisée par sa teinte beaucoup plus sombre et surtout par la côte et les traits du bord interne qui sont d'un brun-violet foncé, très différents de ce que l'on constate chez les autres espèces du groupe. Elle est donc bien reconnaissable.

Je remercie le Dr WARNECKE pour les renseignements qu'il m'a donnés sur la répartition de l'espèce en Allemagne, ainsi que le Dr KASY, du Muséum de Vienne, qui m'a fourni la liste des localités d'où proviennent les exemplaires figurant dans cet Etablissement.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 12 septembre 1962.

CLASSIFICATION ET NOMENCLATURE DES PARMELIALES. LES COLLEMATALES OU COLLEMATACEAE.

par M. CHOISY.

La première famille contenant ce groupe a été créée par S. GRAY et a été dénommée sous le titre de *Collemaeae*, elle correspond à l'ensemble des Lichens à thalle plus ou moins gélatineux à l'état humide, et englobe l'ancien genre *Collema* qui correspond lui-même aux Collémacés de NYLANDER (HARMAND, 1905, p. 9).

Le genre *Collema* a été en fait créé par HILL (1751) ; cette création suit donc immédiatement DILLENUS (1741) qui distinguait déjà les genres *Usnea*, *Coralloides* (Tournefort) et *Lichenoides*.

Cependant, la nomenclature binominale nous oblige à donner comme premier auteur G. H. WEBER (in WIGGERS, 1780) et non WIGGERS comme le dit ZAHLBRÜCKNER.

Le genre *Collema* peut donc se développer ainsi :

Collema (Hill) G. H. Web. ; emend. S. GRAY (1821) exclud. generis *Leptogium*, *Polychidium*, *Placynthium* ; emend E. FRIES (1825) exclud. gen. *Synalissa* ; emend. NYLANDER (1854) exclud. gen. *Pterygium*.

Nous pouvons retrouver, dans STEUDEL (1824) les espèces suivantes qui sont présentées ici sous leur dénomination actuelle :

Collema crispum (Huds.) G. H. Web. var. *crispum* DEGEL. (1954, p. 280) ; *C. cheileum* (Ach.) Ach.

C. cristata (L.) G. H. Web. in Wigg. (1780) ; ***C. cristatum*** Ach. ; Degel, l. l. c., p. 308 ; G. Degelius, 1954 p. 308.

C. fasciculare (L.) G. H. Web. ; (*C. fascicularis* G. H. Web. in Wigg.) ; G. Degel., l. c., p. 451 ;

C. flaccidum (Ach.) Ach. ; G. Degel., l. c., p. 384.

C. fluviatile (Huds.) Steud. (1824, p. 127) ; G. Degel., l. c., p. 361.

C. formosum Ach. (1814) ; pro maxima parte cf. *C. tenax* (Sw.) Ach.

C. furvum (Ach.) D. C. & Lamarck (1805) ; cf. ***C. tunaeforme*** (Ach.) Ach. emend. G. Degel., l. c., p. 330.

C. laciniatum Hoffm. ; (non Nyl. !) ; cf. ***C. cristatum***.

C. limosum (Ach.) Ath. ; Degel., l. c., p. 198.